

OFFRE ADHÉSION GROUPÉE AU COSMOS

conseil social du mouvement sportif

6 bonnes raisons de rejoindre le COSMOS

Sécuriser la gestion de l'emploi

Accompagnement expert sur les obligations légales et la convention collective du sport. Vous avancez en conformité, sans prise de risque.

- Modèles de contrats validés juridiquement (CDI, CDD, extras, éducateurs...)
- Aide à la rédaction du temps partiel annualisé, au document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) obligatoire
- Checklist RH pour un recrutement en conformité

Un soutien juridique spécialisé

Réponses rapides et solutions concrètes dès qu'une question RH se pose. Vous n'êtes plus seul face à la complexité du droit du travail.

- Ligne directe avec des juristes du sport
- Aide en cas de conflit ou sanction disciplinaire
- Assistance contrôle URSSAF / inspection du travail
- Conseils rupture de contrat, démission, absences

Une veille fiable et exploitable

Actualisations, outils et formations pour appliquer les bonnes règles au bon moment. Vous restez à jour, sans y consacrer des heures.

- Alertes réglementaires (convention collective, lois, accords de branche)
- Documents prêts à l'emploi : fiches procédures, modèles de courrier
- Explication concrète des impacts des nouveaux textes

Fidéliser les salariés

Une gestion RH claire et sécurisée renforce le climat social, la stabilité des équipes et la qualité du service rendu.

- entretiens professionnels obligatoires
- Aide à l'accès aux financements formation
- Conseils pour améliorer la qualité de l'emploi (planning, polyvalence...)

Monter en compétence

Accès à des ressources et des formations dédiées aux employeurs du sport. Vous professionnalisez votre structure, durablement.

- Formations thématiques : temps de travail, paie, management, disciplinaire
- Webinaires d'actualité juridique
- Ressources RH pour direction, administrateurs et trésoriers

Défendre vos intérêts

Le COSMOS représente les employeurs du sport auprès des pouvoirs publics. Votre réalité de terrain pèse dans les décisions nationales.

- Représentation auprès des ministères, CNOSF et partenaires sociaux
- Participation aux négociations salariales et réglementaires de la branche
- Contribution à la défense du modèle sportif associatif

Adhésion en année civile du 1er janvier au 31 décembre

La FFA vous propose de prendre en charge en partie cette adhésion

Offre groupée 2026	Tarif adhésion annuelle	Prise en charge FFA	Reste à charge structure
Non employeur	25€	10€	15€
Jusqu'à 7 ETP*	90€	30€	60€
De 8 à 20 ETP*	150€	50€	100€

* Équivalent temps plein

Comment adhérer ?

I. Première étape : informer la FFAviron sur l'intranet fédéral



1 - Rubrique Mon Club



2 - Onglet abonnement > Abonner la structure

3 - Choisir l'offre adaptée

4 - La structure est prélevée directement du reste à charge de la structure

II. Deuxième étape : inscription sur la plateforme du Cosmos

>> Indispensable pour accéder aux services du COSMOS



Lien pour s'enregistrer : <https://www.cosmos-sports.fr/adherer/6131>

Contact

formation@ffaviron.fr